

L'ÉDITO

Bernard Demorty

LA N-VA CONTRE LES JUGES : UN COMBAT STÉRILE

De manière totalement assumée, quasi décontractée, la N-VA, jusque dans son représentant au gouvernement, Theo Francken, a décidé cette fois de s'en prendre aux juges. Le premier parti du pays entreprend de les jeter en pâture à la population en les qualifiant d'activistes au service d'une cause humanitaire. Leur crime : avoir constaté que le refus d'accorder

un visa à une famille syrienne était illégal. Avoir exercé le métier pour lequel ils sont payés par l'Etat : juger, en toute indépendance.

La liberté d'expression, cet autre pilier démocratique, permet à toute personne, même un secrétaire d'Etat, même un président de parti, d'exprimer librement son mécontentement au sujet d'une décision judiciaire qui lui déplaît. Mais la responsabilité politique n'autorise pas un secrétaire d'Etat à s'abstenir d'appliquer un jugement, au nez et à la barbe des milliers de Belges qui exécutent, souvent péniblement, les condamnations qui les

frappent. Et elle n'autorise pas davantage un parti à jeter l'opprobre sur une corporation essentielle au fonctionnement de la démocratie, juste parce que la décision déplaît.

Les magistrats, avec leurs qualités et leurs défauts, sont un rempart contre les décisions arbitraires que pourraient prendre des ministres et des secrétaires d'Etat, que pourrait prendre Theo Francken. Sans juge, il n'y a plus de démocratie. Et avec des juges décrédibilisés, il y en a déjà un peu moins.

Ce qui est en cause, c'est l'attaque stérile d'un fondement de l'Etat

Mettre sur le dos des magistrats la porosité des frontières face au prétendu danger de l'immigration, c'est une généralisation et une contre-vérité.

Comme souvent avec la N-VA et d'autres formations populistes ou d'extrême droite en Europe, l'argumentaire est drapé de références historiques ou intellectuelles censées crédibiliser le propos. Mais ce propos est fallacieux. Un premier juge s'est exprimé. Et dans le respect du droit, quatre autres juges ont confirmé cette décision. Ils ont dit le droit. Et si la N-VA n'est pas d'accord avec leur interprétation, il lui suffit de changer la loi. La coalition actuelle ne lui est pas hostile pour arriver à

ces fins.

Tout cela, la N-VA le sait. Mais c'est beaucoup plus facile de rejeter la faute de manière racoleuse sur la magistrature, façon Berlusconi. On fait vivre, s'il le fallait encore, le spectre de l'envahissement du pays. Et on s'en prend aux institutions. Pas aux institutions belges, ici. Aux institutions démocratiques. Il ne faut pas se tromper de combat. Ce qui est en cause ici, ce n'est pas la politique migratoire du gouvernement. Le fédéral en mène une, qu'on l'aime ou qu'on ne l'aime pas, et c'est son droit, démocratique, lui aussi.

Non, ce qui est en cause, c'est l'attaque stérile d'un fondement de l'Etat. Un combat dont personne n'a besoin, pas même la popularité de Theo Francken et Bart De Wever.

La seule chose positive dans ce débat que l'on voit surgir avec sidération, c'est que la levée de boucliers est à l'image de l'outrance. Après Trump, il semble qu'une partie des citoyens a décidé de ne plus tout laisser passer. Ministres, magistrats, associations et avocats condamnent, partout dans le pays.

Charles Michel quant à lui recadre, recadre et recadre encore son partenaire gouvernemental. Ne serait-il pas temps que ce juge-là aussi condamne ?